

Sur internet aussi, le
service santé sécurité au
travail est à votre service

www.franchecomte.msa.fr

Rubrique : Exploitant > Santé-sécurité
au travail

N'hésitez pas à contacter votre MSA

Secrétariat Santé au Travail :

sst.blf@franchecomte.msa.fr

Tél. : 03 81 65 60 54

Secrétariat Prévention :

prp.blf@franchecomte.msa.fr

Tél. : 03 81 65 60 75

Conception Service Communication MSA de Franche-Comté - Mise à jour mai 2025



vous informer

Le service santé
sécurité au travail
vous accompagne

■ Santé - prévention



L'essentiel & plus encore



L'essentiel & plus encore

www.franchecomte.msa.fr

Santé au travail

Le médecin du Travail

Il est le conseiller de l'employeur, des travailleurs et des représentants du personnel notamment dans :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise
- L'adaptation des postes, des techniques, des rythmes de travail à la santé physique et mentale, en vue de préserver entre autres, le maintien des salariés dans l'emploi
- La protection des salariés contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident du travail ou l'utilisation de produits dangereux.



Les différents types de suivi individuel*

- VIP** : suivi individuel simple
- Suivi individuel renforcé
- Suivi individuel adapté
- Visite médicale de reprise
- Visite médicale à la demande

L'infirmier de Santé au Travail

Il participe au suivi santé-travail individualisé des salariés, en réalisant des VIP** à l'embauche et en suivi individuel périodique simple.

Il réalise des actions en milieu de travail, en lien avec l'équipe Santé Sécurité au Travail.

(*) : Décret N° 2017-1311 du 29 août 2017 relatif à la modernisation de la médecine du Travail en agriculture

(**) : Visite d'Information et de Prévention

Prévention des risques professionnels

Le conseiller de prévention

Missions :

- Préserver la santé et la sécurité de l'ensemble des actifs du monde agricole
- Améliorer les conditions de travail des salariés agricoles et des exploitants
- Diminuer le nombre et le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles

Actions :

- Visites d'entreprises et diagnostics de prévention
- Accompagnement des entreprises sur l'environnement législatif et la situation de travail
- Accompagnements techniques et financiers des projets
- Formation pratique (mise à niveau ou perfectionnement)

Agir pour préserver la santé au travail



Risque chimique



Les chutes de hauteur



Prévention de la désinsertion professionnelle



Les troubles musculosquelettiques et psychosociaux



Risques liés aux machines